Docusign Envelope ID: B00048A7-4119-4E3A-8F58-6D4EAD8DFD66

ABCMP

Société par actions simplifiée
au capital de 31 000 euros
Siège social : Zone artisanale les Blâches Gombert
04160 CHATEAU ARNOUX ST AUBAN
527548085 RCS MANOSQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 OCTOBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 134 392,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	134 392,72 euros
A titre de dividendes	45 000,00 euros
Soit 22,50 euros par action	
Le solde	89 392,72 euros

En totalité au compte « **autres réserves** ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

Docusign Envelope ID: B00048A7-4119-4E3A-8F58-6D4EAD8DFD66

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2022 : 50 000,00 euros, soit 25,00 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice clos le 30 juin 2023 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2024 : Néant

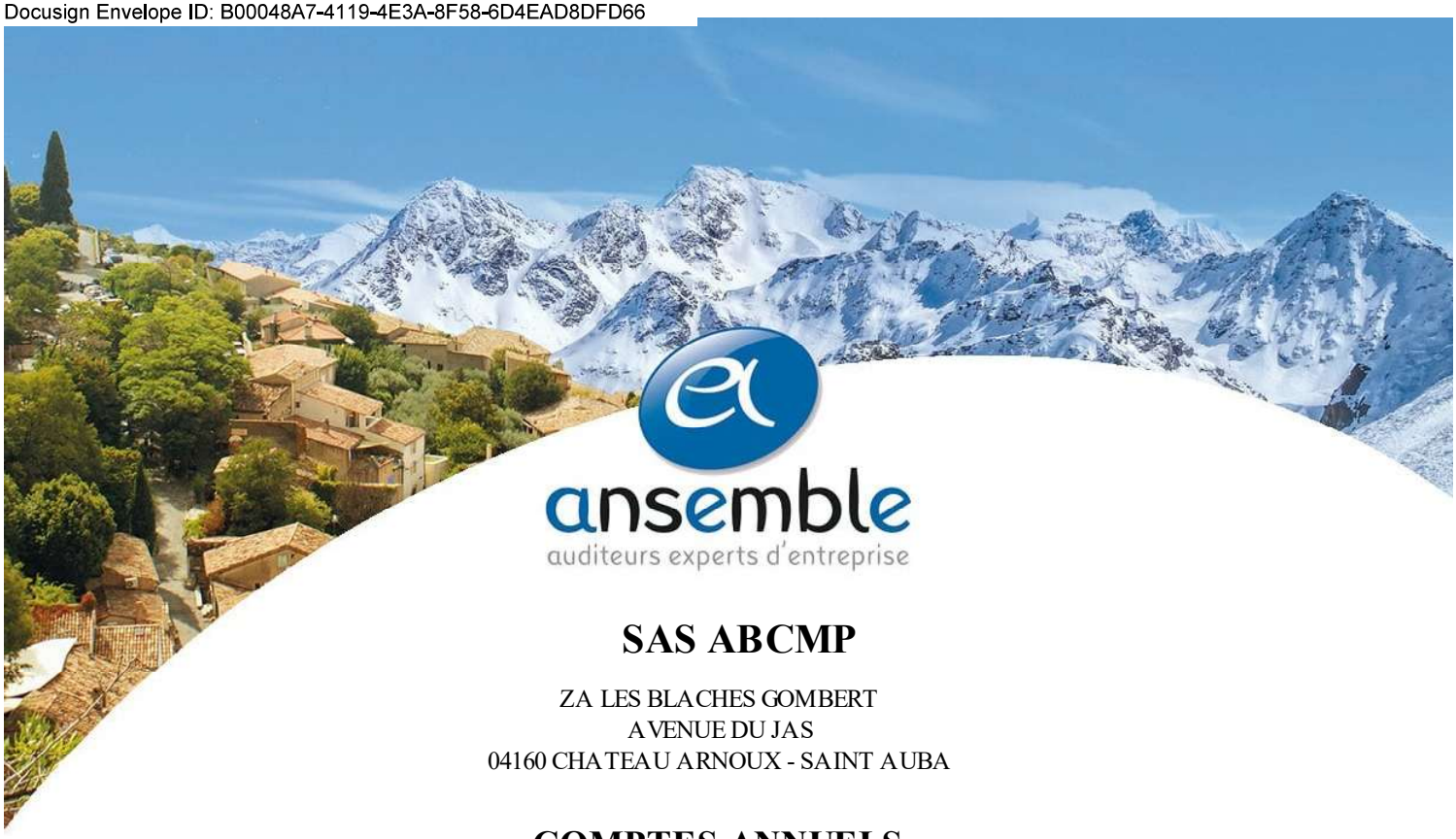
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 OCTOBRE 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Cyril MOLINA

DocuSigned by:
8A009CD14453434...

Docusign Envelope ID: B00048A7-4119-4E3A-8F58-6D4EAD8DFD66



ansemble
auditeurs experts d'entreprise

SAS ABCMP

ZA LES BLACHES GOMBERT
AVENUE DU JAS
04160 CHATEAU ARNOUX - SAINT AUBA

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

CERTIFIES CONFORMES

DocuSigned by:
8A009CD14453434...



Nos savoir-faire nous rassemblent



Docusign Envelope ID: B00048A7-4119-4E3A-8F58-6D4EAD8DFD66

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCMP**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : ZA LES BLACHES GOMBERT 04160 CHATEAU ARNOUX - SAINT AU

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 2 7 5 4 8 0 8 5 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062025 Net 3	N-1 30062024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	15 449	AO	4 477	10 972	12 517
	Constructions	AP	151 716	AQ	42 589	109 128	119 675
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	445 702	AS	318 374	127 328	186 975
	Autres immobilisations corporelles	AT	271 132	AU	187 685	83 447	127 501
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	16 576	BI		16 576	16 784
	TOTAL (II)	BJ	**900 575**	BK	**553 124**	**347 451**	**463 452**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	21 278	BM		21 278	27 267
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	671 300	BY	4 685	666 615	471 507
	Autres créances (3)	BZ	42 906	CA		42 906	56 810
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	29 840	CG		29 840	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	20 239	CI		20 239	10 215
	TOTAL (III)	CJ	**785 563**	CK	**4 685**	**780 878**	**565 799**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW					
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM					
	Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 686 138**	1A	**557 809**	**1 128 329**	**1 029 250**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 5 611

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: B00048A7-4119-4E3A-8F58-6D4EAD8DFD66

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise **SAS ABCMP** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 31 000)	DA	31 000	31 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 100	3 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	148 885	130 855
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**134 393**	**18 030**
	Subventions d'investissement	DJ	29 445	49 535
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**346 823**	**232 520**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	147 933	306 393
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 162	32 453
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	333 946	259 461
	Dettes fiscales et sociales	DY	276 465	191 910
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		6 512
	TOTAL (IV)	EC	**781 506**	**796 730**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 128 329**	**1 029 250**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	724 882	683 990
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	122	56 623

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.